

L'AUTOBIOGRAPHIE, GENRE LITTÉRAIRE?

Marcel de Grève

Klincksieck « Revue de littérature comparée »
2008/1 n° 325 pages 23 à 31
ISSN 0035-1466 ISBN 9782252036570
Article disponible en ligne à l'adresse :
http://www.cairn.info/revue-de-litterature-comparee-2008-1-page-23.htm
!Pour citer cet article :
Marcel de Grève, « L'autobiographie, genre littéraire ? », Revue de littérature comparée 2008/1 (n° 325), p. 23-31.

Distribution électronique Cairn.info pour Klincksieck.

© Klincksieck. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'autobiographie, genre littéraire?

L'autobiographie peut être considérée comme un genre littéraire, mais un genre problématique. Le terme lui-même, composé de trois éléments (du grec αὐτός : « soi-même », « de soi-même », βίος : « vie » et γράφειν : « graver », « écrire ») n'apparaît en français qu'en 1838, selon Fernand Baldensperger¹, sur le modèle de l'anglais autobiography, attesté en 1809 chez Southey, dans la *Quarterly Review*².Cette forme issue de trois mots grecs fut précédée toutefois par l'allemand Selbstbiographien en 1796, chez Seybold, dans Selbstbiographien berühnter Männer (Tübingen), composé sur la suggestion de Herder. Les termes désignant l'autobiographie ne deviennent courants en Europe qu'à partir du milieu du XIX^e siècle. Leur apparition correspond bien sûr à une période d'essor du genre qui lui-même coïncide avec ce qu'on appelle le « Tournant des Lumières » (de 1770 à 1820-1830). À ce sujet, Dolf Œhler, spécialiste allemand de cette période, écrit : « L'autobiographie marque plus qu'aucun autre genre ce tournant où l'énergie intellectuelle, au lieu d'aspirer à la connaissance de l'univers entier, se concentre sur le moi comme sur un monde en petit [...], où l'on découvre les charmes de l'introspection, du souvenir, du souvenir d'enfance surtout, du rêve et de la rêverie, de la solitude, de la nature et où les raisons du cœur l'emportent sur celles de la raison » 3.

Le terme autobiographie peut prendre un sens strict de récit rétrospectif de la vie d'un écrivain (et non de n'importe quel individu), rédigé par luimême, celui qui, précisément, s'applique au texte considéré, à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, comme le prototype du genre, bien qu'il ne porte pas le titre d'autobiographie: les Confessions de Jean-Jacques Rousseau (1782). Dans ce sens, l'autobiographie se distingue nettement des mémoires qui mettent l'accent sur les événements extérieurs ou sur la réflexion politique ou philosophique, ainsi que du journal intime, rédigé au jour le jour. Elle présente des traits bien précis que Philippe Lejeune, premier spécia-

^{1. «} Notes lexicographiques », dans Le Français moderne, t. 6, p. 253.

^{2.} I, p. 283.

^{3. «}Autobiographie », dans Michel Delon (dir. gén), *Dictionnaire européen des Lumières*. Paris, Éd. du Seuil, 1997, p. 119.

liste français du genre, présente dans Le pacte autobiographique. Il propose cette définition rigoureuse : « Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité » 4. La rétrospection distingue bien ici l'autobiographie du journal intime, « l'accent sur sa vie individuelle » distingue le genre de celui des mémoires. Comme le reconnaît Philippe Lejeune, « certaines conditions peuvent être remplies pour la plus grande partie sans l'être totalement » : ainsi, le discours peut occuper une certaine place dans le récit; la perspective « principalement rétrospective » peut inclure des autoportraits, des parties de journal intime ; le sujet, individuel, peut être accompagné d'une histoire sociale et politique. Il n'en demeure pas moins que selon ce spécialiste, « Pour qu'il y ait autobiographie, il faut qu'il y ait identité de l'auteur, du narrateur et du personnage » (p. 15). Cette identité est le fondement même du « pacte autobiographique », c'est-à-dire du contrat de lecture passé entre l'auteur et le lecteur. Cette identité, comme le précise bien Lejeune ne signifie pas « ressemblance », d'où les modalités différentes qu'elle peut prendre d'un autobiographe à l'autre. « Le pacte, commente Daniel Couty 5, fait ainsi de l'autobiographie une œuvre d'art », où le vécu est « dynamisé par le récit » en vue d'un sens. Cela concorde avec notre définition de l'autobiographie au sens strict comme l'œuvre d'un écrivain.

S'il est vrai que l'autobiographie ne ressortit pas, à proprement parler, à la littérature de fiction, puisque l'auteur y apparaît à la fois comme narrateur et comme personnage principal, et qu'il est censé reproduire la vérité, dans la pratique il n'est pas toujours aisé de distinguer l'autobiographie de certains romans écrits à la première personne; il convient, en fait, de déterminer dans quelle mesure l'auteur s'identifie au personnage, ce qui ne peut se faire qu'à l'aide de confidences de l'auteur lui-même ou à partir de données se trouvant dans le texte même.

Mais l'autobiographie peut aussi devenir une notion très étendue. Le terme peut désigner tout écrit, où l'auteur (écrivain ou non) rend compte de sa propre vie. Selon aussi bien les Anglaises Christina Ruse et Marilyn Hepton, dans *The Cassell Dictionary of Literary and Language Terms* ⁶ que, par exemple, les Françaises Joëlle Gardes-Tamine et Marie-Claude Hubert, dans leur *Dictionnaire de critique littéraire* ⁷, le genre autobiographique peut, au sens large, comprendre, outre le type de récit évoqué ci-dessus, des mémoires, des récits de souvenirs, des journaux intimes, des lettres, voire des romans inspirés de la vie de l'auteur. Le terme peut s'appliquer à de nombreux aspects et subdivisions, de caractère littéraire ou non. Peuvent, par exemple, être considérés comme autobiographiques, une liste d'infor-

^{4.} Paris, Éd. du Seuil, 1975, p. 14.

 [«] Autobiographie », dans Jean-Pierre de Beaumarchais, Daniel Couty, Alain Rey, Dictionnaire des littératures de langue française, Paris, Bordas, 1987, t. I, p. 116.

^{6.} Londres, Cassell, 1992.

^{7.} Paris, Armand Colin, 1993.

mations pratiques nommée *curriculum vitae*, un journal, comme celui des Goncourt ou de Gide, rédigé parfois immédiatement après les événements, où l'auteur fait des commentaires à propos de quelques faits mémorables qui se sont produits au cours d'une journée, des fragments de récits ou un récit continu, ou encore des annales. Des souvenirs d'enfance ou de jeunesse constituent, dans bon nombre de cas, la forme du contenu d'une autobiographie, comme dans *Enfance* de Nathalie Sarraute, où le problème est posé d'emblée : évoquer ses souvenirs d'enfance, n'est-ce pas « prendre (sa) retraite », « (se) ranger » 8 ? Telles sont également les nouvelles dont se compose *The Heart is a Lonely Hunter* de l'Américaine Carson McCullers. L'autobiographie peut encore prendre la forme d'une chronique subjective d'événements historiques ou encore d'une prise de position sur le monde. Pour Jacques Lecarme et Éliane Lecarme-Tabone, dans leur ouvrage sur *L'autobiographie* °, c'est plutôt à l'adjectif *autobiographique* que pourrait être dévolu ce sens général d'écrits sur soi.

Le genre autobiographique au sens large, et même l'autobiographie au sens strict, est exposé à deux écueils principaux et souvent complémentaires : soit une complaisance narrative incontrôlée, soit un étalage présomptueux et volontiers narcissique des sentiments. Aussi l'autobiographie — et même la biographie en général — apparaît-elle fréquemment comme une machine hagiographique. C'est la crainte qu'exprime le romancier belge Pierre Mertens dans *Perdre* :

Je devais avoir quatorze ans, quinze ans tout au plus. J'étais encore vierge et déjà corrompu. Je voulais devenir écrivain./ Si je ne le suis pas devenu, je ne voudrais l'expliquer que par une foncière méfiance de l'autobiographie. Tout au moins à l'endroit de ce qu'on tient pour tel aujourd'hui : la plupart de ceux qui la pratiquent ne manifestent-ils pas à l'égard de la vérité — je veux dire : cette part de vérité qui les mettrait en cause — une désinvolture qui n'a d'égale que leur démagogique complaisance ? 10

On peut d'ailleurs, d'une manière générale, se poser la question de savoir dans quelle mesure déjà une biographie est forcément le récit d'une existence au sens strict. S'agissant d'une autobiographie, se posent les problèmes de l'identité du narrateur, de la sincérité de ce narrateur, de l'authenticité des faits racontés, etc. Mais le problème reste de savoir s'il convient, pour un critique littéraire, de vérifier les faits évoqués ou l'image de soi que reconstitue l'auteur (peut-être plutôt le domaine de l'historien) ou s'il convient d'appréhender l'autobiographie comme moyen de compréhension de soi-même de l'auteur par l'écriture. De plus, tout auteur ne se présente-t-il pas comme masqué à partir du moment où il écrit, se reconstitue ou se constitue parfois par l'écriture? Certes, au nom de la sincérité et de la vérité, Rousseau annonce ses *Confessions* comme un ouvrage d'utilité publique, c'est-à-dire

^{8.} Paris, Gallimard, 1983, p. 9-10.

^{9.} Paris, Armand Colin, 1997.

^{10.} Paris, Fayard, 1984, p. 92.

utile à la connaissance du genre humain, plutôt que comme un récit littéraire. En tête de son livre, il conjure le lecteur « au nom de toute l'espèce humaine de ne pas anéantir un ouvrage unique et utile, lequel peut servir de première pièce de comparaison pour l'étude des hommes, qui certainement est encore à commencer » 11. Mais le début du « Manuscrit de Neuchâtel », beaucoup plus développé que celui de l'édition définitive, témoigne de questions proprement littéraires qu'il s'est posées. Malgré ses protestations de sincérité et de vérité, il était bien conscient de la difficulté d'écrire sa « véritable vie » : « Nul ne peut écrire la vie d'un autre homme que lui-même. Sa manière d'être intérieure, sa véritable vie n'est connue que de lui; mais en écrivant, il la déguise; sous le nom de sa vie, il fait une apologie; il se montre comme il veut être vu, mais point du tout comme il est » (p. 1154). Autre difficulté : pour être le plus « vrai » possible tout de même, quel style adopter? : « Si je veux faire un ouvrage écrit avec soin [...], je ne me peindrai pas, je me farderai. [...] Je prends donc mon parti sur le style comme sur les choses [...]. J'aurai toujours celui qui me viendra, j'en changerai selon mon humeur sans scrupule, je dirai chaque chose comme je la sens, comme je la vois, sans recherche, sans gêne, sans m'embarrasser de la bigarrure », annonce Rousseau, pour ajouter : « Mon style inégal et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai fera lui-même partie de mon histoire » (p. 1154). Mais, paradoxe, Rousseau commente un style riche et bariolé qui le définit, un style qui est l'homme même, et les Confessions apparaissent encore comme un chef-d'œuvre de la langue française.

Dans l'autobiographie comme genre littéraire et plus particulièrement comme récit rétrospectif de sa vie ou d'une partie de sa vie (par définition, elle ne comprend pas le dernier acte, la mort), Rousseau eut des précurseurs, comme il eut de nombreux successeurs, surtout dans la littérature occidentale, les littératures orientales n'attribuant pas la même importance à l'individu en tant que tel. À cet égard, c'est sur l'autobiographie au sens strict qu'il paraît préférable de se fonder, sous peine de s'égarer dans le non-littéraire, avec des « récits de vie » par n'importe quel chanteur ou sportif, ou dans ce qui reste exclusivement historique comme la plupart des mémoires, des annales et des chroniques.

L'Antiquité classique ne connaît pas l'autobiographie comme genre littéraire. Certains auteurs fournissent incidemment quelques renseignements ou considérations au sujet d'événements de leur propre vie, ce qui fut le cas, en Grèce, d'Hésiode, d'Archiloque, de Théognis de Mégare et de Solon. On peut aussi considérer qu'Aristophane a évoqué sa vie dans la parabase de certaines de ses comédies. Les historiens ont pu également parler d'euxmêmes et se mettre en évidence pour autant qu'ils aient joué un rôle actif au cours de certains événements. C'est ce que firent Thucydide et bien sûr Xénophon dans son *Anabase*. Il en était de même des orateurs grecs, tels

^{11.} Œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1959, p. 3 (éd. Bernard Gagnebin, Marcel Raymond et Robert Osmont).

Antiphon, Andocide, Démosthène. C'est toutefois Isocrate, orateur athénien, contemporain de Platon, qui se rapprocha le plus du genre dans son plaidoyer fictif Peri antidoseõs (À propos des échanges de propriétés). Durant l'Empire romain, Jules César suit la tradition grecque dans ses Commentaires, bien qu'il parle de lui à la troisième personne, séparant en lui-même celui qui observe et celui qui est observé. Mais peut-être Aemilius Scaurus (162-89 av. J.-C) est-il le premier autobiographe latin. Cicéron, quant à lui, préféra la forme épique pour chanter les louanges de son consulat, dans De consulatu suo (À propos de son consulat) et pour évoquer la période de son exil, dans De temporibus suis (À propos de son époque), mais c'est dans de nombreuses épîtres qu'on apprend le plus à son sujet. Auguste rédigea ses Res gestae à la première personne, Ovide eut une prédilection pour l'épître poétique et ses Tristia (Tristes), notamment le quatrième Livre, peuvent être considérés comme autobiographiques, et Ta eis eauton de Marc Aurèle (180 après J.-C) contiennent à la fois des renseignements biographiques et des méditations qui se rattachent à la vie intérieure.

Mais, ce sont les Confessions (397-400) de saint Augustin, qui, aux premiers siècles du christianisme, constituent déjà, dans leur totalité, un texte fondateur du genre autobiographique. Même si le terme confession connote ici, dans un sens catholique, l'aveu de ses péchés, adressé continuellement à Dieu, l'œuvre, sous l'influence, précisément du christianisme, du sacrement de la confession et de la pratique de l'examen de conscience, met l'accent sur la vie intérieure, sur la conscience de soi. Au Xe livre des Confessions, exemplaire à cet égard, Augustin pose une guestion et y répond immédiatement : « Et direxi me ad me et dixi mihi : tu qui es ? Et respondi : homo » (« Alors je me suis tourné face à moi : "Toi, me suis-je dit, qui es-tu?" et j'ai répondu : "Un homme" ») 12 . Il précise plus loin que, dans la quête de Dieu, il importe de s'adresser, non au corps mais à l'âme : « Sed malius quod interius » (« Le meilleur est le dedans ») (ibid). Texte avant tout religieux dans sa vocation, car l'étalage narcissique du moi eût constitué une manifestation du péché d'orqueil, les Confessions de saint Augustin sont à l'origine, par leur structure narrative (une rétrospection de la vie antérieure) et par leur exploration de la conscience, du genre littéraire de l'autobiographie au sens strict.

Le Moyen Âge pratique l'autobiographie à l'imitation des anciens, mais sur la lancée de saint Augustin se développent surtout des autobiographies religieuses ou du moins qui reconstituent la vie du moi dans ses rapports avec Dieu. Telles sont par exemple, *De vita sua* de Guibertus Novigentensis (1053-1121), la célèbre *Historia calamitatum mearum* (*Histoires de mes malheurs*) (1134) du moine Abélard, où il revient sur sa conception personnelle de la théologie mais retrace également ses relations amoureuses avec Héloïse; ou encore la *Vita nuova* (1558-1562) de Dante, et, pour l'Allemagne, l'autobiographie du mystique Heinrich von Seuse (1300-1366).

À la fin du Moyen Âge et à la Renaissance, le genre autobiographique se développa en Europe et surtout en Italie. Christof Weiand, dans son ouvrage

^{12.} X, 6,9, trad. de Louis de Montadon, Paris, Pierre Horay, 1947, p. 264.

« Libri di famiglia » und Autobiographie in Italien zwischen Tre- und Cinquecento 13, montre comment, en Italie et à cette époque, l'expression de l'individu, sous l'influence de l'humanisme, se manifeste tantôt sous la forme de témoignages méticuleux sur la vie quotidienne, ce qui donne naissance aux libri di famiglia (livres de famille), tantôt sous la forme d'autobiographies analytiques qui sont autant de récits de la vie d'artistes, d'intellectuels, d'écrivains ou de personnages publics. Ces textes, qu'ils relatent la vie de tous les jours ou qu'ils élaborent une vie stylisée, peuvent représenter une image anthropologique du mode de vie et de l'histoire de l'Italie du XIVe au XVIe siècle. Mais ils révèlent surtout le développement du sens de l'individualité, donnant lieu à ce que Weiand appelle la « scrittura autobiografica », mais non moins de la famille et de l'appartenance à une communauté, dans ce cas qualifiée de « scrittura domestica » (« écriture domestique, familiale »). Il s'agit du développement de pulsions menant soit vers soi-même, soit vers Dieu. Se sont exprimés dans une « scrittura domestica » Goro Dati, Donato Velluti, Bonaccorso Pitti, Giovanni Morelli, Francesco Guicciardini, Marcello Alberini. Dans la « scrittura autobiografica », on peut citer Pétrarque, Benvenuto Cellini, Girolamo Cardano, chez qui se manifeste le développement d'un programme existentiel individualisé. On relèvera tout particulièrement : de Pétrarque, le De secreto conflictu curarum suarum (1342) où il évoque sa crise religieuse, de Cellini, une Vita (1558-1562), de Cardano, De vita propria (1576), mais aussi les Commentarii (1584) de Silvio Piccolomini. Dans le reste de l'Europe, on ne peut exclure, comme proches de l'autobiographie au sens strict le Libro de su vida (1588) de l'Espagnole Thérèse d'Avila, sur le mode des confessions, ni les Essais de Montaigne. Bien que cette dernière œuvre ne soit autobiographique que partiellement, elle met en avant l'expression de l'auteur de façon telle, dans l'avertissement au lecteur, (« car c'est moy que je peins »; « je suis moy-mesme la matière de mon livre » 14) que Pascal, au XVIIe siècle, dans ses Pensées, a pu y condamner le « sot projet » que Montaigne a de se peindre 15.

Le renforcement de l'individualisme est à l'origine d'un épanouissement du genre après la Renaissance. Ainsi, au XVII^e siècle, les *Commentaires* de Blaise de Montluc, les *Mémoires* de Pierre de Bourdeille, les *Mémoires* de Marguerite de Valois, en France, et le *Diary* (1660-1669) de Samuel Pepys (qui n'était pas destiné à être publié et le fut à titre posthume en 1825) sont à considérer comme des autobiographies. Et avec l'Anglais George Fox et son *Journal* (1694), l'autobiographie religieuse retrouve un représentant. Mais c'est surtout à partir du XVIII^e siècle que le genre se répand vraiment. Le développement de la bourgeoisie n'y est pas étranger. Les autobiographies les plus remarquables sont les *Mémoires* de Goldoni en trois parties (1707-1748; 1748-1762; et ensuite la période de son intense activité litté-

^{13.} Tübingen, Stauffenburg, 1993.

^{14.} Œuvres complètes, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1962, p. 9 (éd. Albert Thibaudet et Maurice Rat).

Œuvres complètes, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1954, p. 1103 (éd. Jacques Chevalier).

raire, suivie de son séjour à Paris), et en France, les *Mémoires* de Saint-Simon et bien sûr les *Confessions* de Rousseau, où s'affirme l'autobiographie comme genre littéraire laïque et moderne.

Au XIX^e siècle, le genre se répand dans toute l'Europe, par exemple en Italie, avec Alfieri, dès 1803, dans sa Vita, en Allemagne, avec une nouvelle autobiographie religieuse ou confession, Heinrich Stillings Leben, eine wahre Geschichte (Vie de Heinrich Stilling, une histoire vraie) (1806) de J.H. Jung Stilling, avec Gothe, dans Dichtung und Wahrheit (Poésie et vérité) (1811-1814), en France, avec Chateaubriand qui, dans les Mémoires d'outre-tombe (1848), entrelace délibérément les événements personnels de sa vie d'homme, d'écrivain, d'homme politique et de voyageur aux « événements généraux ». Il y pose des problèmes majeurs, relatifs au point de vue de l'autobiographe sur le passé et à la mémoire : « Mes opinions ne sont-elles pas changées? Vois-je les objets du même point de vue? Ces événements personnels dont j'étais si troublé, les événements généraux et prodigieux qui les ont accompagnés ou suivis, n'en ont-ils pas diminué l'importance aux yeux du monde, ainsi qu'à mes propres yeux? quiconque prolonge sa carrière sent se refroidir ses heures; il ne retrouve plus le lendemain l'intérêt qu'il portait à la veille. Lorsque je fouille dans mes pensées, il y a des noms, et jusqu'à des personnages, qui échappent à ma mémoire, et cependant ils avaient peut-être fait palpiter mon cœur : vanité de l'homme oubliant et oublié! Il ne suffit pas de dire aux songes : "Renaissez!" pour qu'ils renaissent; on ne peut ouvrir la région des ombres qu'avec le rameau d'or et il faut une jeune main pour le cueillir » 16.

Au XIX^e siècle et au XX^e siècle, le genre fleurit sur presque toute la planète. Parmi d'innombrables exemples, on peut citer, dans différents pays : The Confessions of an English Opium-Eater (1821) de l'Anglais Thomas de Quincey; Le mie prigioni (1832) de l'Italien Silvio Pellico; Mit livs Eventyr (L'aventure de ma vie) du Danois Andersen; l'Histoire de ma vie (1855) de la Française George Sand; Apologia pro sua vita (1864) du cardinal J. H. Newman; Tjänstekvinnans son (Le fils d'une servante) (1886-1887) et Le plaidoyer d'un fou (écrit en français en 1887) du Suédois August Strindberg, Das Abenteuer meiner Jugend (L'aventure de ma jeunesse) de l'Allemand Gerhart Hauptmann; Jahre und Zeiten (1949) de Ernst Wiechert, auxquelles on peut ajouter, par exemple en Russie, les écrits autobiographiques de Maxime Gorki (les célèbres Mes universités, 1830), d'Ilya Ehrenbourg, de Boris Pasternak, en Flandre et aux Pays-Bas, ceux d'Henri Conscience, de Schimmel, d'Henriette Roland Holst, de Stijn Streuvels. Certains hommes d'État, et non des moindres, ont écrit une autobiographie pouvant intéresser autant les critiques littéraires que les historiens. C'est le cas de Benjamin Franklin aux États-Unis (à la différence d'autres, tels Von Bülow, Winston Churchill, Charles De Gaulle, Antony Eden ou T.J. Toelstra, qui se sont limités à des mémoires d'intérêt politique ou militaire).

^{16.} Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, livre 13, ch. 2, p. 436 (éd. Maurice Levaillant et Georges Moulinier).

Parfois un auteur peut recourir à une forme déquisée de l'autobiographie en prêtant les événements de sa vie mais aussi sa vie intérieure à un personnage, ce qui conduit le critique à envisager le récit selon deux critères : l'identité, mais tout autant la distance entre l'auteur et le narrateur. Il s'agit, bien évidemment, d'une limite du genre, illustrée par exemple par le cycle Anton Reiser (1785-94) de l'Allemand K. Ph. Moritz, la Vie de Henry Brulard (1836, publication posthume, 1890) de Stendhal, ou encore Joachim van Babylon (1947) de Marnix Gijsen, en Flandres, la série Anton Wachter (1934-49) du Hollandais Simon Vestdijk, ou, aux États-Unis *Invisible Man* (1952) de Ralph Ellison. Et selon André Helbo, spécialiste de Sartre, dans les romans de cet auteur, « le contrat autobiographique est spécifique en tant qu'il implique une distance minimale entre le locuteur (l'auteur) et son énoncé » 17. À la fin du XX^e siècle, l'apparition du sida a fait se multiplier les autobiographies de vies en détresse, des autobiographies qui sont souvent des confessions thérapeutiques, telles The Runaway Soul de l'Américain Harold Brodkey et L'ami qui ne m'a pas sauvé la vie d'Hervé Guibert. Ce faisant, la plupart des auteurs de ce type d'autobiographies désirent également faire œuvre salutaire pour les autres, pour les nombreux malades qui n'ont pas la possibilité de s'exprimer. Toujours au XX^e siècle, dans les littératures africaines émergentes, par exemple chez Soyinka ou Achebe, ou aux États-Unis, chez les écrivains noirs, par exemple chez J. Baldwin, l'autobiographie a été conçue moins comme le bilan d'une vie que comme un moyen de définir son identité.

Au XX° siècle, se sont bien évidemment posées aux écrivains et aux critiques les questions qui préoccupaient Rousseau. Celle de la « vérité » d'une rétrospection, de son objectivité est apparue par exemple à Vladimir Nabokov qui a préféré s'en moquer comme d'un leurre dans sa propre autobiographie *Speak Memory* (1966). Mais, dès le début du XX° siècle, Paul Valéry rejette l'autobiographie comme incompatible avec la littérature. En 1927, à propos des écrits autobiographiques de Stendhal, il se pose la question du « vrai », mais pour opposer celui-ci à la littérature, Stendhal n'ayant fait qu'affirmer une « volonté de vérité ». En effet, selon Valéry : « *En littérature, le vrai n'est pas concevable* » ¹⁸. Il discrédita pour longtemps, non Stendhal, mais l'autobiographie aux yeux de maints écrivains et critiques. Mais on peut se rendre compte aujourd'hui que l'autobiographie restant une œuvre de langage, elle se révèle littéraire ou non selon le travail réalisé sur ce langage, qui peut lui-même contribuer à la connaissance voire à la construction de soi.

Marcel DE GRÈVE † Rijksuniversiteit Gent

(Adapté de l'article « Autobiographie/Autobiography », dans Jean-Marie Grassin (éd.), *D.I.T.L.* (2° éd.), 2003, www.ditl.info)

^{17.} L'Enjeu du discours. Lecture de Sartre. Bruxelles, Complexe, 1978, p. 16.

^{18.} En italique dans le texte. D'abord paru sous le titre *Essai sur Stendhal* en 1927, cet essai a été repris dans *Variété II* en 1929 puis dans la section « Variété » des *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, t. I, p. 570 (éd. Jean Hytier).

Bibliographie

- BÜDEL, Oscar, « Autobiographismus und Fragmentismus in der italienischen Nachkriegsliteratur », dans *Euphorion*, 1954.
- —, « Autobiographie », in *DITL* (*Dictionnaire International des Termes Littéraires*). Berne, Francke, 1^{re} éd. 1979, t. 1; 2.
- BUTLER OF SAFFRON, Walden; AUSTEN, Richard, *The Difficult Art of Autobiography*, Oxford, 1965.
- DEN TOONDER, Jeanette M.L., *Qui est-je? L'écriture autobiographique et les nouveaux romanciers*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 1999. (« Langue et littérature françaises », vol. 244)
- FREEMAN, Mark, Rewriting the Self. History, Memory, Narrative. Londres, Routledge, 1993.
- GENETTE, Gérard, Figures III. Paris, Éd. du Seuil, 1972.
- GRAIG, George; Mc Gowan Margaret, Moy qui me voy. The Writer and the Self from Montaigne to Leiris. Oxford, Clarendon Press, 1993.
- JOST, Christof, Das Ich als Symbol. Überlegungen zum Kunstcharakter von Gæthes kleineren autobiographischen Schriften. Berne, Peter Lang, 1990.
- LECARME, Jacques, LECARME-TABONE, Hélène, L'Autobiographie. Paris, Armand Colin, 1997.
- LEJEUNE, Philippe, Le Pacte autobiographique. Paris, Éd. du Seuil, 1975.
- —, Pour l'autobiographie. Paris, Éd. du Seuil, 1997.
- —, Les Brouillons de soi. Paris, Éd. du Seuil, 1998.
- MARINER, Francis, *Histoires et autobiographies spirituelles.* Tübingen, Gunter Narr, 1997.
- MISCH, Georg, Geschichte der Autobiographie. Francfort-sur-le-Main, 1949-1969, 4 vol.
- NALBANTIAN, Suzanne, Aesthetic Autobiography. From Life to Art in Marcel Proust, James Joyce, Virginia Woolf and Anaïs Nin. Houndmills; Basingstole; Londres, 1994.
- PONZUELO YVANCOS, José Maria, *Poetica de la ficcion*. Madrid : Synthesis, 1993.
- SEIGNEURET, Jean-Charles (éd.), *Dictionary of Literary Themes and motifs*. New York; Westport; Londres, 1988.
- SHERINGHAM, Michael. French Autobiography: Devices and Desires. Rousseau to Perec. Oxford, Clarendon Press, 1993.
- STAROBINSKI, Jean, « Le style de l'autobiographie », *Poétique*, n° 3 (1970), p. 257-265.
- WEIAND, Christof, « Libri di famiglia » und Autobiographie in Italien zwischen tre- und Cinquecento. Tübingen, Stauffenburg, 1993 (« Romanica et Comparatistica », n° 19).